

Journal Le Stéphanois

Juillet & août 2024 - Vol. 46 - N°7

Saint-Étienne-des-Grès

819 299-3858 - info@lestephanois.ca - www.lestephanois.ca



**Hommage à un
de nos pionniers**
en page 7



Inauguration
en page 22



Jolie somme
en page 18



Organismes

AFÉAS St-Étienne-des-Grès	Louise Bournival-Grenier	535-2564
AFÉAS St-Thomas-de-Caxton	Thérèse Lesieur	376-0770
Âge d'Or Saint-Étienne	Réjean Aubry	535-3546
Âge d'Or Saint-Thomas	Liette Lamy	296-3285
Al-anon	Salle communautaire lundi	20 h
Baseball mineur	Marcelyn Ricard	609-1669
Centre d'éducation populaire	Claudia Boisvert	299-3859
Centre de la petite enfance	Marie-France Hamel	844-270-5055
Chorale	Gérard Bourassa	535-9820
Club Optimiste		609-5580
Comité pers. seules et malades	CAB Laviolette	378-6050
Coop-santé Les Grès	Danielle Carbonneau	695-1025
Croix-rouge	Gilberte St-Pierre	374-2774
Développement et paix	Caroline Young Grenier	535-6170
École Ami-Joie-et-Des-Grès	France Beaudry	840-4322
Équipe de Vie Communautaire (EVC)	Andrée P. Bournival	535-3506
Eurêka recherche sauvetage	Pierre Vallée	535-7166
Fondation services de santé Les Grès	José Estevan	535-3035
Le Stéphanois (journal)	Amina Chaffai	299-3858
Ligue de quilles	Diane Désaulniers	535-7197
Ligue de balle amicale	Steeve Blais	535-9154
Marguilliers Saint-Étienne	Guy Lebrun	535-2411
Mouvement Scout		299-3832
Noël du pauvre	Andrée B. Plourde	Poste 3214
O.M.Habitation		535-3506
Ouvroir	Valérie Hamel	378-5438
Paroisses catholiques	Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance	697-8395
	Saint-Étienne-des-Grès	655-0190
	Saint-Thomas-de-Caxton	535-3116
Prévention suicide	Ligne d'intervention	296-3875
	Ligne Jeunesse	379-9238
Rosaire mensuel (comité marial)	Denyse Lampron	691-0818
Service des loisirs	Ghislain Dupont	535-3174
Soccer	Marc Pilon	371-7583
		299-3832
		Poste 3219
Société d'histoire Saint-Étienne	René Duplessis	873-307-3146
Société St-Jean-Baptiste	Gilles Isabelle	840-8435
Taekwon-do	Danielle Pelissier	535-7166
Viactive Stéphanoise	Lise Phaneuf	535-2452
Urgence		911
Info-santé		811

- DATE DE TOMBÉE -

TEXTES ET ANNONCES AU PLUS TARD LE 7 DU MOIS
Soit en les expédiant à l'adresse suivante :
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, GOX 2P0
Soit par courriel : info@lestephanois.ca

Abonnement annuel par la poste : 42 \$

Publicité payable avec la commande

Tarifs 2024	Année	6 mois	1 mois
1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
½ page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
⅓ page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
¼ page H : 193mm x 63mm V : 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé

Annonces annuels

ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE
DMT arpenteurs-géomètres inc.,
Martin Durocher,
538-2515 (bureau Shawinigan)
Antoine-Olivier Trudel,
379-8081 (bureau Trois-Rivières)

Julien Brodeur,
374-2431, poste 226
448-2299, cellulaire

CHIROPRAQUE
Audrey Corriveau,
535-9148

CONSTRUCTION
Maçonnerie Cartier inc.,
694-4593

COUTURE
Yvette Rolande Gill
514-923-5127

DENTISTE
Marie-Claude Bonin,
535-6868

DÉPANNEUR
Dépanneur Crevier,
535-9137

DÉPUTÉ

Yves Perron,
228-1210
Simon Allaire,
228-9722

ÉBÉNISTERIE
Design Max,
244-2364

ÉLECTROMÉNAGERS
BR Service électroménagers,
819 376-0559 (magasin et atelier)
819 374-1147 (service à domicile)

ÉPICERIE
Marché Bonichois,
535-3115

FERME
Ferme Éthier,
376-8062

FOSSES SEPTIQUES
Claude Grenier,
535-7100

Test-Eau-Sol,
840-6777

GARAGE
JM Grenier auto,
535-2067

IMMOBILIER
Remax Nancy Aubry,
373-7140

Patrick Lynch,
699-8882

MÉDECINS
Clinique médicale Les Grès,
535-6512

MUNICIPALITÉ
Hôtel de ville,
299-3832

NOTAIRE
Clermont Julie,
535-5513

PHARMACIE
Daniel Deschênes,
535-6500

SERVICES FINANCIERS
Desjardins Caisse de l'Ouest
de la Mauricie,
535-2018

TRANSPORT EXCAVATION
Les Entreprises Steve Allard,
996-0920

Rolland Bouchard,
535-2177

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Amina Chaffai
Vice-présidente : Julie Clermont
Secrétaire : René-J. Lemire
Trésorier : Claude Granger
Administratrice : Marie-Ève Magny
Administrateur :
Administrateur :

PRODUCTION

Coordination : Amina Chaffai - 299-3858
Direction graphique : Suzanne Boulanger
Correction : Louise Lacroix
Publicité, vente : Amina Chaffai
Distribution : Georges Blais
Webmestre et support informatique :
Michel J. Côté | info@lestephanois.ca

RÉDACTION

Comité :
Amina Chaffai, Julie Clermont, René-J. Lemire
Chroniqueurs :
Denis Boisvert Amina Chaffai
Julie Clermont René Grenier

Reporter : René Grenier - 299-3858

Collaborateurs(trices) au présent numéro : Louise B. Germain, Liette C. Guimond, Michaël Désaulniers-Desbiens, Jean-René Duplessis, Gilbert et Louise, Stéphanie Lacharité, Marie-Ève Magny, Nancy Mignault, Andrée P. Bournival, France Samson, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée



2 000 copies

Le Stéphanois inc., journal
communautaire mensuel administré et
conçu par des bénévoles, est distribué
par la poste à tous les résidents de
Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc | Infographie : zyfora



Le Stéphanois reçoit le support de





Les vacances c'est le bonheur

Ce n'est pas juste moi qui le dis.

Il y a quelques semaines, je suis tombée sur une revue traitant d'économie, de productivité, du milieu des affaires et de la rentabilité des entreprises. Quelle fut ma surprise d'arriver, au fil des pages, sur une section concernant, les vacances et leur nécessité pour un meilleur rendement et même le lien avec le bonheur dans le sens presque absolu. Ce n'est pas que je ne suis pas convaincue de cela, cependant, je ne m'attendais pas à trouver l'éloge des vacances dans ce type de lecture.

Il y était question de cette fausse croyance de travailler tout le temps et d'en faire plus et toujours plus. On y relatait comment dans notre société moderne, où l'efficacité et la productivité sont souvent glorifiées, il est facile de sous-estimer l'importance de prendre des vacances. Pourtant, le temps d'arrêt est essentiel pour notre bien-être mental, physique et émotionnel. Les vacances ne sont pas un luxe superflu, mais une nécessité pour maintenir un équilibre de vie sain et durable.

On y faisait aussi mention de certaines recherches sociologiques récentes qui indiquent que des expériences, telles que les pauses sans autre objectif que le repos, apportent plus de bonheur que les possessions matérielles. Que les pauses prolongées, comme les vacances, améliorent la créativité, l'imagination et la productivité, ce qui est en lien avec la hausse de l'estime de soi et d'un sentiment de satisfaction et de bonheur.

L'auteur préconisait même que juste la perspective de prendre des vacances contribue en soi à des sentiments de bien-être. Par ailleurs, lorsque nous nous éloignons de notre environnement habituel et que nous nous exposons à de nouvelles expériences, notre esprit s'ouvre à de nouvelles idées et visions très bénéfiques pour l'équilibre général. Ainsi, lorsqu'on projette un voyage pendant nos vacances, le sentiment d'anticipation avant ledit voyage, les semaines qui le précèdent sont des périodes où le processus de détente commence à avoir un effet sur l'état mental de la personne qui s'y prépare. De plus, l'expérience de nouvelles cultures et la création de

souvenirs durables contribuent à un sentiment de bonheur et de satisfaction à long terme. Les vacances ne sont pas seulement un moyen de se reposer, mais deviennent un vecteur qui stimule notre innovation et notre résolution de problèmes.

Entre les responsabilités familiales, le travail, les réunions et les soucis quotidiens, nous subissons un rythme effréné qui peut être épuisant. Prendre des vacances réduit le stress et permet de récupérer, ce qui améliore la santé générale. C'est aussi un moment privilégié pour renforcer les relations. Passer du temps de qualité avec la famille et les amis, loin des obligations habituelles, permet de renouer des liens et de créer des souvenirs précieux. Ces moments partagés renforcent les relations et apportent un soutien émotionnel durable.

L'être humain, bien que ce soit une merveilleuse machine bien huilée pour besogner, il a besoin de décrocher, de se reposer, de ne rien faire et de ne plus penser pour bien récupérer.

Prendre des vacances est un investissement dans notre santé et notre bonheur. C'est une pause

nécessaire pour recharger nos batteries, améliorer notre créativité, renforcer nos relations et préserver notre bien-être physique et mental. En reconnaissant l'importance des vacances, nous pouvons non seulement améliorer notre qualité de vie, mais aussi revenir plus forts, plus créatifs et plus motivés dans nos activités quotidiennes. Alors, la prochaine fois que vous hésitez à prendre ce temps d'arrêt, souvenez-vous que vous le méritez et qu'il est essentiel pour une vie équilibrée et épanouie.

Bonnes vacances!

Note

Des problèmes techniques ainsi que les congés des fêtes du Québec et du Canada ont créé le retard de livraison de votre journal. Nous en sommes sincèrement désolés. ■

- LE SOMMAIRE -

ÉDITORIAL	3	COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	16	CHRONIQUE GOURMANDE	24	CALENDRIER	30
ESPACE CITOYEN	5	BIBLIOTHÈQUE	17	QUI SUIS-JE?	26	LES PETITES ANNONCES	30
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE	7	PAROISSE & COMMUNAUTÉS	18	ORGANISMES	28		
MUNICIPALITÉ	11	REPORTAGE	22	POUR S'AMUSER	29		

Ferme Éthier

Les Fruits
Soleil

ENTREPRISE FAMILIALE



Y goûter, c'est revenir!

Une charmante ferme à découvrir :
cueillette de tulipes, fraises, bleuets, courges
et de citrouilles sans oublier les tartes,
galettes, confitures et plus encore, pique-
niques, terrasse, aire de jeux, fermette.

Suivez-nous sur Facebook ou téléphonez-nous
pour connaître les heures de cueillette.



490 4^{ième} rang St-Étienne-des-Grès fermeethier.com Tél :819-376-8062



Je prends votre projet en main!

NANCY AUBRY

Courtier immobilier



RE/MAX
DE FRANCHVILLE INC.
Agence immobilière

819 373.7140 • www.nancyaubry.ca

Clinique Dentaire Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868



YVES
Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ



Salutations aux lecteurs du Stéphanais!



819 228-1210 | yves.perron@parl.gc.ca | <https://yvesperron.quebec/>

Un autre centenaire à St-Étienne

L'association familiale Bournival se prépare à fêter un fils d'Origène : Paul, né ici le 17 septembre 1924. Il sera accompagné de sa famille.

Un hommage lui sera rendu durant l'épluchette de blé d'inde annuelle chez Louise et Gilbert au 2430, 7^e Rang, le 3 août prochain.

De nombreux Bournival de St-Étienne et St-Thomas descendent de Théodore ou de Rafaël.

Ils sont particulièrement invités à se joindre aux Bournival venant de villes et villages entre Québec et Gatineau et parfois des États-Unis.

Voici le programme

- Accueil à 13 h 30;
- Salut au drapeau à 14 h 15;

- Hommage à Paul Bournival (centenaire) à 14 h 30;
- Jeux pour tous : ballon, frisbee, baseball-poche à 15 h;
- Préparation du repas (incluant l'épluchette des épis) à 16 h;
- Repas (entre 17 h et 19 h 30);
- Musique et chansons.

Coût de participation à l'épluchette : 15 \$ pour les adultes, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. (signaler à l'avance votre présence serait apprécié). ■

Gilbert et Louise,

Au nom du conseil du Regroupement des Bournival d'Amérique (819 535-2089)



268, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madelaine)

MAGASIN ET ATELIER
819 376-0559

SERVICE À DOMICILE
819 374-1147

www.br-service.ca



Yvette Rolande Gill

SERVICE de COUTURE

(Sur Rendez-vous svp)

Réparations de tout genre!

Un projet de couture? 😊

Ici à St-Étienne-des-Grès

yr.gill@hotmail.com tél : 514-923-5127



Ferme la Cueillette

574 Chemin des Dalles Saint-Étienne-des Grès G0X 2P0 819 535-3015

(Suivez-nous sur Facebook)

Autocueillette et vente au kiosque

Fraises, framboises, légumes, maïs sucré (sans insecticide).

Produits transformés : tartes, confitures et pains

CREVIER

951 Rue Principale St-Etienne des grès 819-535-9137

*Et pourquoi pas une
boisson à saveur d'été !!*



*Bon été à
tous!!*



Hommage à un de nos pionniers

Lundi le 10 juin dernier avait lieu une cérémonie au parc de soccer de la rue des Dalles.

Vu l'importance de transmettre de génération en génération les points marquants de notre société, la société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès a cru bon demander un changement de nom du parc de soccer de la rue des Dalles à nos dirigeants de la municipalité.

Résumé de la demande

Voici les points marquants qui ont fait que notre municipalité a

accepté de renommer ce parc en l'honneur d'un de nos pionniers reconnus à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe pendant des décennies par la fabrication de raquettes de babiche, dans les années 1910, 1920, 1930, 1940 et 1950 :

- Considérant que notre municipalité a déjà été très reconnue pour la fabrication des raquettes de la fin des années 18xx jusqu'aux années 195x,
- Considérant que la municipalité a déjà identifié plusieurs lieux en l'honneur de

personnages qui ont marqué notre histoire dont le parc Réal St-Onge, le stade Léo Carbonneau, la salle Luc-Pellerin, la salle Aimé-Rivard, la salle Jules-Bellemare, salle Jacqueline Plourde, etc.,

- Considérant que la sauterelle a déjà été identifiée comme

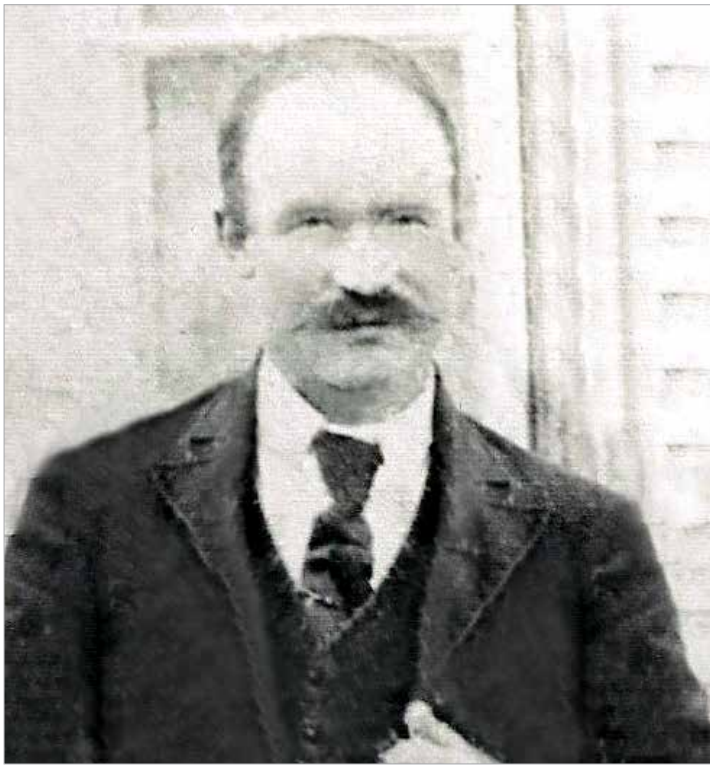
symbole historique au parc Réal St-Onge,

- Considérant que le fond de terrain où se situe actuellement le parc de soccer des Dalles a déjà été propriété d'un des descendants de la famille Honoré Bellemare, (suite page 8)

Inauguration - Présences des dirigeants de la municipalité et de la société d'histoire lors du changement de nom du parc de soccer : Guy St-Arnaud, Marc Bastien, Line Bélanger, (échevins), René Duplessis, président société d'histoire, Nancy Mignault, mairesse, Gaston Bellemare, représentant de la famille Olivier Bellemare, Jocelyn Isabelle et Nicolas Gauthier (échevins).







- Considérant que cette famille Bellemare a été à l'origine de la fabrication de raquettes reconnues à travers l'Amérique du nord et de l'Europe,
- Considérant que presque tous les habitants du village travaillaient pour cette entreprise dans les années 1910, 1920, 1930, 1940 et que la production annuelle des raquettes se situaient à environ 80 000 paires,
- Considérant que cette fabrication des raquettes était associée aux descendants de cette famille Bellemare,
- Considérant qu'un de ces descendants, Olivier Bellemare, 1873-1955, avec l'aide de ses enfants, frères et beaux-frères, fut un des points tournants de cette fabrication en atteignant le point maximum de la production,

Pour toutes ces raisons, la société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès recommande de renommer le parc de soccer des Dalles : Parc Olivier Bellemare.

Reconnaissance

Les familles Bellemare étaient reconnues à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe pour la fabrication de raquettes « Bellemare » dans les premières décennies du 20^e siècle.

La société d'histoire désire remercier les dirigeants de la municipalité d'avoir étudié et accepté cette demande si importante aux yeux des anciens.

Lors de la cérémonie, notre mairesse, Nancy Mignault, qui agissait à titre de maître de cérémonies, a donné la parole au président de la société d'histoire, René Duplessis, qui a résumé l'histoire des raquettes et mis l'importance de transmettre

notre histoire stéphanois; ensuite, monsieur Gaston Bellemare, petit-fils d'Olivier Bellemare, présent pour l'occasion, était fier de peut-être mentionner le nom de son grand-père pour une dernière fois puisque les générations descendantes de cette famille ont tendance à disparaître.

Un peu d'histoire

Selon le livre « Un siècle d'histoire » de notre municipalité, l'histoire des raquettes aurait débuté en 1856 lorsque Jean-Baptiste Bellemare épouse Marguerite Tomakoua, une dame des premières nations et que celle-ci lui aurait appris à fabriquer des raquettes : tannage du cuir et le laçage des raquettes.

Devenant de plus en plus populaire, il engage Philomène Blais laquelle mariera le neveu de Jean-Baptiste, soit Honoré Bellemare; suite à ce mariage, le commerce s'agrandit; ses 5 fils et ses 2 gendres travailleront pour lui et 1 500 paires de raquettes seront fabriquées annuellement. Après quelques années, chacun des enfants partira leur propre commerce tout en améliorant l'outillage de sortes que plusieurs sortes de raquettes seront fabriquées : raquettes pour enfants, femmes, hommes, la course, trappeurs, pour la neige molle, pour la marche, etc.

Olivier et Alfred seront les piliers de l'industrie; presque tout le village travaille pour la compagnie. En 1914, on fabriquait environ 80 000 paires de raquettes et pendant une quinzaine d'année

la fabrication se maintenait au même rythme. Les raquettes sont expédiées à travers le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, Les États-Unis et l'Europe.

Ensuite vint le déclin; les jeunes attirés par les grandes villes n'assureront plus la relève. Il ne reste qu'Olivier et Alfred avec leurs boutiques; Alfred, devenu vieux, est obligé de vendre son commerce et il ne restera plus qu'Olivier. En 1954, un incendie détruira la boutique d'Olivier; le commerce est presque fini. Alors que la demande était encore très forte, Lionel reprendra la production à moins grande échelle et après quelques années de production, tout cessera.

L'importance de l'histoire

Il est important de transmettre notre histoire aux générations futures quand on pense aux pays d'Europe qui essaient de protéger le patrimoine au maximum; la moindre pierre qui signifie quelque chose à ceux-ci est protégée en lieu sûr pour assurer la continuité de l'histoire. On a juste à penser à la cathédrale Notre-Dame de Paris qui a brûlé et bientôt retrouvera son grand public. ■

René Grenier,
Secrétaire, société d'histoire
Saint-Étienne-des-Grès

M A R C H É BONICHOIX

Avez-vous commencé vos BBQ?

Nous avons ce qu'il faut pour les agrémenter



*Coupes de
viande
poissons,
légumes,
sauces, épices,
pour
accompagner le
tout*



Une bonne baguette avec ça?

*Grande variété de bières
liqueurs, eaux pétillantes
sélection renouvelée de vins
pour la saison estivale*





Mot de la mairesse

Le mois de juin est déjà arrivé et dame nature nous gâte avec des journées magnifiques! J'espère que vous prenez le temps de bien en profiter.

Je débute en vous annonçant que le dévoilement du nouveau nom du parc de soccer du chemin des Dalles a eu lieu le lundi 10 juin dernier. Il a été nommé le parc Olivier-Bellemare, en hommage à un Stéphanois qui, avec l'aide de ses enfants, frères et beaux-frères, fut une des figures marquantes de la fabrication de raquettes, en atteignant le point maximum de la production. En effet, les familles Bellemare étaient reconnues à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe pour la fabrication de raquettes « Bellemare » dans les années 1910, 1920, 1930 et 1940.

Poursuivons avec le dossier de la consommation d'eau potable. À la séance du 3 juin dernier, nous avons fait l'avis de motion et déposé le projet de règlement

visant à modifier le règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Le principal changement concerne l'arrosage des gazons, les heures d'autorisation pour les systèmes d'arrosage automatique, les heures permises pour arroser fleurs et jardins... Je vous invite à consulter notre site web pour prendre connaissance des changements apportés au règlement. L'adoption du règlement se fera à une séance ultérieure.

Dans le dossier relatif aux propriétés situées sur des chemins privés, à la séance du 3 juin dernier, nous avons fait l'avis de motion et déposé le projet de règlement modifiant le règlement administratif. Cela permettra de régulariser les dossiers de plusieurs citoyens. En juillet prochain, nous allons adopter le règlement.

En ce qui a trait à l'aménagement du « skate-park » au parc des Grès, nous avons autorisé, à la séance du 3 juin dernier, le dépôt

de la demande de financement dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) de la MRC de Maskinongé qui viendra compléter le montage financier de ce projet. Les appels d'offres ont été lancés et nous souhaitons réaliser ce projet durant la période estivale : le tout devrait être complété en octobre prochain.

Aussi, depuis le début du mois, officiellement, le Marché Bournival a été acheté par Monsieur Cédric Bournival, citoyen de notre municipalité. Je tiens à le féliciter et à lui souhaiter une bonne continuité, et ce, pour de nombreuses années.

J'en profite pour remercier Monsieur François Bournival et sa famille d'avoir tenu l'épicerie du village en vie toutes ces années et d'avoir été à l'écoute des citoyens. Je lui souhaite un repos bien mérité et de profiter pleinement de la vie!

De plus, je veux remercier le club Optimiste pour l'organisation de l'activité de vente de garage des 25 et 26 mai derniers.

Merci aussi au comité d'embellissement pour l'activité d'échange de vivaces qui s'est déroulée le 11 mai dernier.

J'aimerais finalement remercier Monsieur Réjean Aubry pour ses 11 années comme président de la FADOQ de Saint-Étienne-des-Grès. Par la même occasion, je veux féliciter le nouveau président, Monsieur Denis St-Pierre, qui prend la relève auprès des membres.

Je termine en souhaitant une bonne fin d'année scolaire à tous les jeunes. Je vous félicite pour votre persévérance tout au long de l'année scolaire et je vous souhaite un bel été bien mérité! ■

Nancy Mignault,
Mairesse

Nouvelles du bureau municipal

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 21 mai 2024 et de la séance ordinaire du 3 juin 2024. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité au : <http://www.mun-stedg.qc.ca>

Séance extraordinaire du 21 mai 2024

- Embauche de monsieur Achraf Yatribi au poste de journalier de classe 2, statut saisonnier à temps complet, à compter du 23 mai 2024. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.
- Embauche de monsieur David Boisvert au poste de journalier de classe 2, statut saisonnier à temps complet, à compter du 6 juin 2024. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.

Séance ordinaire du 3 juin 2024

- Autorisation accordée pour une affectation de surplus, d'un montant de 6 452 \$, taxe nette, pour pourvoir au paiement pour la contribution financière 2023 relative aux frais déboursés pour la cour municipale, suivant la facture n° 107496 déposée par la MRC de Maskinongé, datée du 3 mai 2024.
- Autorisation accordée pour une affectation de surplus, d'un montant de 619,11 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour l'acquisition d'un lutrin et d'un micro pour le Centre communautaire, suivant le bon de commande n° 41025 déposé par la directrice des loisirs, daté du 9 mai 2024.
- Avis de motion est donné que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le projet de Règlement 407-3-2024 modifiant le Règlement administratif 407-2018, afin de régulariser des propriétés visées situées sur des chemins, rangs et rues privés, et ledit projet de règlement est déposé. Ces propriétés visées sont énumérées en annexe du règlement. Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.
- Avis de motion est donné que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, le projet de Règlement 416-3-2024 modifiant le Règlement 416-2012 sur l'utilisation de l'eau potable, et ledit projet de règlement est déposé. Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.
- Autorisation accordée à la mairesse et à la directrice générale et greffière trésorière de signer, pour et au nom de la municipalité, le Protocole d'entente de partage des infrastructures avec le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.
- Acceptation du dépôt des états financiers pour l'exercice 2023 par l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR), concernant plus particulièrement ceux de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès. Un remboursement de 3 106 \$ sera à recevoir de l'OMHTR à titre de trop-perçu en 2023.
- Autorisation accordée à la directrice générale de présenter une demande, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) de la MRC de Maskinongé, pour une subvention destinée à l'aménagement d'une aire de planche à roulettes au parc des Grès, ce qui permettra d'optimiser les services offerts à la population et d'augmenter la qualité du milieu de vie des Stéphanoises et Stéphanois. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer le protocole d'entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.
- Octroi contrat de gré à gré, à l'entreprise Blanko, dans le cadre du projet de refonte du site web et de revitalisation de l'image de marque de la municipalité, au montant de 28 010,00 \$, avant taxes, suivant la soumission n° 1221, datée du 29 mai 2024.
- Autorisation accordée pour le dépôt du rapport modifié d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, de le transmettre à la MRC de Maskinongé, accompagné de la

présente résolution, afin qu'elle l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

- Adoption de la résolution ayant pour effet d'accorder la demande d'autorisation n° PPCMOI-2024-02 visant à permettre l'agrandissement d'un garage de mécanique sur le lot 5 252 211 du cadastre du Québec et sis au 1081, rue Principale, dans les zones 112 et 133.
- Adoption de la résolution ayant pour effet d'accorder la demande d'autorisation n° PPCMOI-2024-03 visant à permettre l'ajout de deux (2) usages complémentaires à une résidence unifamiliale sise au 35, rue Anselme-Bourassa, sur le lot 2 546 721 du cadastre du Québec, dans la zone 103, soit l'extraction et la transformation artisanales de miel, ainsi que la vente de produits artisanaux. La demande consiste aussi à permettre à l'entreprise Entre Ciel et Gabelle de procéder à l'extraction artisanale du miel récolté dans les ruches disposées sur des terrains agricoles de Saint-Étienne-des-Grès et des environs, d'en faire l'empotage et d'entreposer le matériel, les appareils et les produits dans une pièce réservée à cet usage dans la maison unifamiliale sise au 35, rue Anselme-Bourassa. La demande consiste aussi à permettre de vendre les produits de l'abeille sur un petit kiosque non permanent en bordure de la rue Anselme-Bourassa et à la porte de la propriété. La demande consiste également à permettre l'entreposage des ruches et du matériel nécessaire à l'entretien sous un abri d'auto permanent.
- Autorisation accordée pour l'embauche de quatre (4) moniteurs pour l'animation de la Fête nationale (surveillance des jeux gonflables), pour une journée, sur une période maximale de 3 heures de travail. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, auquel s'ajoutent des avantages sociaux, le tout tel que spécifié à la convention collective.
- Félicitations chaleureuses adressées aux membres du Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès pour la distribution d'arbres, ainsi que pour l'échange de plantes vivaces avec les citoyens, activité qui s'est tenue le 11 mai dernier.
- Félicitations chaleureuses adressées aux membres du club Optimiste de Saint-Étienne-des-Grès pour la tenue de la vente de garage qui s'est tenue les 25 et 26 mai derniers.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2024 :

Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30.

Dates de la tenue des séances du conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès	
8 juillet	7 octobre
5 août	4 novembre
9 septembre	2 décembre ■

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière
Pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès

Fermeture du bureau municipal - Congés

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés les journées suivantes, en raison de la fête du Canada :

Le lundi 1^{er} juillet. ■

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le second versement des taxes municipales était dû le 1^{er} juin dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques postdatés au bureau municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville.

Un petit rappel sur les dates des prochaines échéances : le troisième versement, le 1^{er} septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière

Collecte des ordures, matières recyclables, matières organiques et encombrants 2024

Vous trouverez le calendrier des collectes des ordures, matières recyclables, matières organiques et encombrants pour l'année 2024 sur le site internet de la municipalité au : www.mun-stedg.qc.ca Nous vous rappelons que, pour assurer un bon service, veuillez déposer vos matières résiduelles en bordure de la rue au plus tôt à 17 h la veille de la collecte.

Pour toute information, communiquez au : 819 299-3832, poste 3200. ■

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière

Demande de permis de feu

Pour obtenir un permis de feu en plein extérieur, vous devez remplir une demande en ligne au : <http://rssirmaski.ca/>

Pour obtenir un permis de feu extérieur, veuillez contacter soit le chef de division prévention par courriel au : chefprv@rssirmaski.ca ou par téléphone au : 819 268-6797, poste 5, soit le technicien en prévention

incendie par courriel au : tpi@rssirmaski.ca ou par téléphone au : 819 268-6797, poste 1.

Il sera de la responsabilité du demandeur de s'assurer que toutes les dispositions du règlement sont respectées. ■

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière trésorière

Rappel sur l'utilisation de l'eau

La saison estivale arrive à grands pas, ce qui rime avec le nettoyage extérieur de notre propriété. Nous tenons à vous rappeler notre participation au programme d'économie de l'eau potable et voulons porter votre attention sur quelques petits gestes pour économiser notre eau si précieuse. Voici un résumé des articles du règlement 416-2012 sur la consommation de l'eau potable qui vous aideront en ce sens.

Pour l'arrosage d'une pelouse nouvellement posée, l'obtention d'un permis est obligatoire. L'arrosage est permis aux heures déterminées par la personne responsable. Ce permis est remis pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Le remplissage complet d'une piscine avec de l'eau en provenance de l'aqueduc exige l'obtention d'un permis auprès de la personne responsable de l'application du présent règlement, laquelle personne déterminera les heures auxquelles le remplissage pourra être exécuté, et ce, seulement si les circonstances climatiques ou la réserve d'eau le permettent. Pour remettre l'eau de la piscine à un niveau normal, il faut suivre les journées et heures d'arrosage. Il est aussi interdit d'utiliser un camion-citerne en vue de remplir une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, ou pour faire fondre la neige.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

Jean-René Duplessis,
Directeur des travaux publics

Périodes permises pour l'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles tels que gicleur, arrosoir rotatif, boyau perforé, tuyaux poreux, etc., est permis uniquement entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les jours de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les jours de calendrier impairs.

Le citoyen dont la propriété est munie d'un système d'arrosage automatique peut arroser entre 3 h et 6 h :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les nuits de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les nuits de calendrier impairs.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

Jean-René Duplessis,
Directeur des travaux publics

Numéro d'urgence - travaux publics

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

Jean-René Duplessis,
Directeur des travaux publics

Vidange de fosses septiques 2024

Pour un environnement en santé : Mon installation septique, j'y vois!

La Municipalité a confié à Énercycle le mandat de vidanger les fosses septiques sur son territoire, selon la fréquence établie dans la réglementation.

Comme le prévoit ce programme, vous recevrez de la part d'Énercycle une lettre, environ deux semaines à l'avance, vous informant du jour prévu de la vidange de votre fosse septique. Le jour indiqué pour la vidange, il est de votre responsabilité de vous assurer que :

- votre adresse soit visible du chemin principal;
- votre fosse septique soit accessible et identifiée par une balise;
- les couvercles soient déterrés et dégagés;
- les couvercles à boulons soient dévissés et la fosse sécurisée en y remplaçant 2 boulons à la main;
- les couvercles en béton soient retirés s'ils sont non standards, plus bas que le niveau du sol ou sous une galerie, peu importe la hauteur de dégagement.

Pour plus de détails, vous pouvez communiquer par téléphone au : 819 373-3130, option 2, ou par courriel à : gestiondesboues@enercycle.ca

Aussi, nous vous rappelons que votre présence n'est pas requise lors de la vidange de votre installation septique.

Soyons responsables pour bénéficier de services conformes visant à préserver l'environnement. ■

Une demande de permis, ça se prépare!

Les beaux jours sont de retour et pendant la période hivernale, vous avez rêvé à un projet pour votre propriété : construire une remise, installer une piscine, agrandir la maison, etc. Les possibilités sont nombreuses.

Vous êtes fin prêt. Vous avez des soumissions, un entrepreneur est réservé et il commencera les travaux dans deux semaines. Il ne vous reste qu'un léger détail à régler : demander un permis à la municipalité.

C'est un scénario classique et fréquent. Dans ce scénario, il y a le stress des travaux qui approchent et du permis qui n'arrive pas, celui de se voir demander de modifier un projet, et le pire scénario, se voir refuser un permis pour un projet qui n'est pas conforme à la réglementation, alors que les matériaux sont achetés...

Ce type de projet nécessite d'être envisagé de façon inverse. Dans un premier temps, votre projet répond-il aux dispositions du règlement d'urbanisme et avez-vous consulté le règlement pour savoir quelles sont les informations à fournir pour une demande de permis?

Peu de gens prévoient le délai d'obtention d'un permis dans l'échéancier de leurs travaux, mais saviez-vous que le service des permis dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour délivrer un permis, lorsque la demande est complète et conforme?

Mais pourquoi est-ce aussi long d'obtenir un permis? En fonction de la nature du projet, plusieurs aspects du règlement sont à vérifier : par exemple, l'implantation du bâtiment, le type de revêtement utilisé, la capacité des installations sanitaires, la présence d'une zone à risque de glissement de terrain. De plus, le service des permis reçoit chaque jour plusieurs demandes de nature différente. Par exemple, des demandes d'informations pour l'achat d'une propriété par des particuliers et des courtiers immobiliers, des demandes concernant les règlements antérieurs et les droits acquis par des

arpenteurs-géomètres, ainsi que des demandes pour un projet de construction. Le service traite aussi des plaintes, constate des infractions, etc. Il y a donc peu de chance pour que votre demande soit la seule à traiter.

La qualité de la demande de permis est aussi un facteur primordial. Plus elle est claire et concise, plus le projet est compréhensible, plus cela facilite l'analyse. Afin de bien préparer votre demande, voici les outils à votre disposition :

- Le règlement d'urbanisme en ligne;
- Le formulaire de demande de permis disponible en ligne et à la municipalité.

Soyez prévoyants et assurez-vous d'avoir un permis en main avant d'entamer des travaux, car le fait de déposer une demande de permis ne constitue pas une autorisation et il pourrait même en résulter un constat d'infraction. Rappelez-vous que votre voisin n'est pas la source d'information à privilégier pour la conformité de vos travaux.

À vous de voir au bon déroulement de votre projet! ■

Stéphanie Lacharité,
Michaël Désaulniers Desbiens,
Inspecteurs en bâtiment et en environnement

Sécurité des piscines résidentielles *Je sécurise mon installation, c'est ma responsabilité!*

Depuis le 1^{er} juillet 2021, de nouvelles exigences s'appliquent pour la sécurité des piscines résidentielles. En effet, en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les nouvelles exigences sont en application depuis le 1^{er} juillet 2021. Les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 ne bénéficieront plus d'un droit acquis concernant les mesures de protection. Les propriétaires, qui avaient auparavant jusqu'au 1^{er} juillet 2023, ont maintenant jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer audit règlement. La date d'entrée en vigueur du règlement a été reportée pour que tous puissent s'y conformer. De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon. Depuis 1^{er} juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus 30 mm devront être lattées;
- aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre (incluant les escaliers qui mènent à un deck);
- les piscines dotées d'un plongeon devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Québec rappelle qu'un permis municipal est requis pour installer, pour remplacer une piscine ou pour construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Par ailleurs, soulignons que les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères. Notons aussi que les piscines à paroi souple (démontable) de plus de 60 cm (2 pieds) de hauteur sont aussi régies par ce Règlement et que leur installation nécessite un permis municipal. Une foire aux questions, un document synthèse résumant les normes et des formulaires d'auto-évaluation de vos installations sont disponibles à partir du lien suivant : www.quebec.ca/piscinesresidentielles Des formulaires d'auto-évaluation, ainsi qu'un document résumant les modifications sont aussi disponibles à la réception de l'hôtel de ville. Avant de réserver une date d'installation avec un entrepreneur, assurez-vous d'avoir le permis requis en main. Nous vous suggérons de déposer vos demandes de permis rapidement, puisque le service des permis dispose d'un délai de 30 jours pour traiter une demande complète et conforme.

Bonne baignade en toute sécurité! ■

Stéphanie Lacharité,
Michaël Désaulniers Desbiens,
Inspecteurs en bâtiment et en environnement

Sensibilisation à la présence de tiques dans les parcs et sentiers et du risque de la maladie de Lyme et ses coinfections

Le mois de mai est celui de la sensibilisation à la maladie de Lyme. En effet, l'Institut national de la santé publique du Québec soutient que le risque d'acquisition de la maladie de Lyme à la suite d'une piqûre de tique est présent partout au Québec. La maladie de Lyme se transmet par une piqûre d'une tique porteuse de la bactérie *Borrelia burgdorferi* et comme le diagnostic est difficile à poser, la bactérie peut se disperser dans le corps et entraîner une panoplie de symptômes. Même traités avec des antibiotiques, 10 % à 20 % des patients restent aux prises avec de nombreux symptômes. La municipalité désire rappeler aux citoyens les risques encourus lors de leurs sorties dans les parcs et sentiers. Des stratégies peuvent être mises en place lors des sorties en nature, par exemple, le port de vêtements longs, l'usage d'un répulsif et la vérification de la présence de tiques sur le corps au retour à la maison.

Soyons vigilants! ■

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès



Comité d'embellissement

40^e anniversaire du Comité d'embellissement

L'année 2024 marque le 40^e anniversaire du comité d'embellissement de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Nous sommes à la recherche des personnes qui se sont impliquées depuis ces débuts en 1984. Nous souligneront ce bénévolat lors de notre soirée hommage le 1^{er} novembre 2024.

N'hésitez pas à communiquer avec Lucille Tessier : 819 376-0214, courriel : lucilletessier5@gmail.com ou Henriette St-Pierre : 819 840-8435, courriel : hstpierre20@hotmail.com



Concours « J'ai un beau potager 2024 »

Vous débutez un potager au sol ou dans des bacs! Vous améliorez vos expériences précédentes! Pourquoi ne pas nous partager votre belle réussite? Inscrivez-vous en prenant des photos à diverses périodes estivales. Date d'inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre 2024 au : dirloi@mun-stedg.qc.ca

Concours « Maisons Fleuries 2024 »

Nous avons une municipalité fière de son environnement : arbres, arbustes, plates-bandes fleuries et annuelles pour un accent de couleurs. Merci de participer à rendre notre municipalité accueillante. Les lauréats seront dévoilés lors de la soirée hommage 2024. De plus, un jury sillonnera la municipalité à la mi-juillet pour choisir des coups de cœur à présenter à la Corporation des Fleurons du Québec qui jugera notre municipalité cet été. Nous vous invitons à vous inscrire jusqu'au 1^{er} septembre 2024 à : dirloi@mun-stedg.qc.ca Prenez des photos à diverses périodes de l'été c'est ce qui nous permet de voir l'évolution de votre aménagement. Pour de plus amples détails ou aides n'hésitez pas à communiquer avec nous aux adresses ci-haut identifiées.

Comestibles à partager

Des bacs de comestibles seront installés au Parc Des Grès pour l'été. Des légumes seront semés dans la plate-bande et des plants de bleuets s'y trouvent aussi. Vous êtes invités à cueillir les fruits et légumes arrivés à maturité tout en se servant avec respect.

Bac récupérateur des eaux de pluie

À l'achat d'un bac récupérateur d'eaux de pluie, on vous invite à remplir un formulaire disponible à la réception de l'hôtel de ville pour un remboursement de 50 \$ ou 50 % avec votre preuve d'achat.

Capsule horticole

Les fleurs comestibles agrémentent une salade, parfument un dessert ou un plat en sauce : capucine, ciboulette, souci, camomille ou lavande. ■

Henriette St-Pierre,
Vice-présidente et relationniste
Comité Embellissement Saint-Étienne-des-Grès

Image de : pikisuperstar



Les nouveautés littéraires

Documentaire adulte



Le choix de se taire, Stéphane Garneau

Le journaliste et animateur bien connu de Radio-Canada, Stéphane Garneau, fait l'éloge d'une certaine réserve salubre contre tout ce babillage souvent inutile qui empoisonne les ondes, les réseaux, les communications de toutes sortes et qui ne contribue, la plupart du temps, qu'à ajouter du bruit au vacarme ambiant. Un essai qui en appelle donc à un peu plus de silence; non pas le silence qui imposerait la dictature de sa présence, mais bien celui qui permet de penser, de réfléchir, d'écouter, de soupeser. Et de peut-être, ou pas, choisir de se taire.



L'automassage, Christiane Dildée

L'automassage est une pratique millénaire, accessible et puissante qui permet d'apaiser les tensions, de soulager les douleurs et de faire circuler les fluides énergétiques. C'est donc une méthode qui peut vous accompagner au quotidien pour alimenter votre bien-être et veiller à votre santé. Que vous cherchiez à soulager des maux spécifiques ou simplement à vous offrir un moment de détente, vous trouverez dans ce livre une gamme de techniques simples et efficaces, détaillées mouvement par mouvement et soigneusement sélectionnées pour cibler les points clés du corps. Reconnectez-vous avec votre corps et œuvrez pour votre bien-être.

Album jeune



Au lit les 1 000 enfants!, Valérie Fontaine, Yves Dumont

Le moment du coucher devrait être une période de calme et de sérénité, mais dans la famille Chose, il y a 1 000 enfants! Endormir les bébés demande des habiletés de ninja. Les petits font la vie dure au trio dents-pipi-dodo et les moyens ont bien du mal avec les consignes. Quant aux ados, leur arrive-t-il de dormir? Dans la famille Chose, l'heure du dodo, c'est le chaos!



Benny le Bananosaur, Sarabeth Holden

Benny adore les bananes. Il en mange matin, midi et soir. Il a même un siège banane jaune sur son vélo. Secrètement, il espère devenir un jour... une banane! Et s'il y a une chose dont Benny est convaincu, c'est qu'avec un peu d'imagination, tout est possible. Petits et grands se reconnaîtront dans l'histoire incroyable d'un jeune garçon qui, avec l'aide de son imagination et de son anaana, peut devenir tout ce qu'il veut : un dinosaure, une banane... ou même les deux!

Vacances d'été de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée pour les vacances d'été du 18 juillet jusqu'au 5 août inclusivement.

Réouverture le 6 août à 18 h 30.

Bonne vacances à toutes et à tous!

Horaires d'été de la bibliothèque

Depuis le 20 juin et cela jusqu'à la fête du travail en septembre, l'horaire de la bibliothèque est le suivant :

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Mercredi : 19 h à 20 h.

Vous aimez lire?

Un club de lecture verra le jour cet automne.

Pour informations contactez :

Linda Nolet : lindanolet@icloud.com

Gilles Berger : cougar275@hotmail.com ■



Biscuits sourires, jolie somme

La campagne des biscuits sourires qui s'est déroulée chez Tim Horton's du 29 avril au 5 mai dernier, a permis d'amasser la jolie somme de 3 759,50 \$. Encore MERCI à l'équipe de Tim Horton's de remettre ces sous dans la collectivité. Également un MERCI à vous tous, qui êtes venus acheter de délicieux biscuits. Nous sommes très heureux d'avoir été choisis au sein de notre communauté. ■

France Samson,

Pour le Comité local des affaires économiques (CLAE)

Photo N° 1

Une partie des bénévoles posent ici en compagnie d'Amine Khorchfi, Marie-Ève Anctil et Chloé Baron, de Tim Horton's. De gauche à droite, à l'arrière : Lisette Flageole, Jean-Yves Guimond, Gilbert Bournival, Louise Lacroix, Liette Guimond, Louise Boisvert et France Samson.
(Photo : Icimédias – Marie-Eve Veillette, L'Écho de Maskinongé)

Absents : Valérie Hamel, Sylvie Guimond et Guy Lebrun.

Vacances 2024

Prenez note que le bureau de la communauté sera fermé du 21 juillet au 3 août pour les vacances estivales.

Pour les urgences communiquez aux numéros suivants :

819 535-3116, boîte vocale (laissez le message);

819 609-6623, cellulaire Liette C. Guimond.

Au nom de toute l'équipe nous vous souhaitons bonnes vacances! ■

Liette C. Guimond,

Agente de bureau

Célébrations dominicales

Nous voulons vous aviser que depuis le 2 juin et pour tout l'été, toutes les célébrations se feront dans l'église.

Nous revenons aussi avec une messe au Parc durant le tournoi familial, donc le dimanche 1^{er} septembre à 10 h 30, la messe sera sous le chapiteau au Parc des Grès.

Bienvenue à tous! ■

Andrée P. Bournival

Nouveau marguillier pour représenter la communauté

De Saint-Étienne à la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance

Nouveau marguillier pour notre communauté. Le 2 juin dernier, après la messe, une trentaine de paroissiens(nes) se réunissaient en notre chapelle pour l'élection d'un marguillier. Sous la présidence de M. Jean Bernier, président de l'Assemblée de fabrique, M. Normand Hébert fut élu sans opposition. Son mandat se terminera en décembre 2026.

Merci aux personnes qui ont à cœur la vie de notre communauté et nos félicitations à M. Hébert qui est entré en fonction dès son élection faite. ■

Andrée P. Bournival

Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

Immobilier

Achat de maisons, terrains,
condos, etc.
Financement hypothécaire
Servitude
Etc.

Droit de la personne

Testament
Mandat en cas d'incapacité
Règlement de succession
Etc.

Me Julie Clermont
Notaire

julie.clermont@notarius.net

819 535-5513

500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès

Suivez-moi sur mon site internet: julieclermont.com et sur mon Facebook

 **LES GRÈS**
Clinique médicale

104-190, rue St-Honoré
St-Étienne-des-Grès (QC) G0X 2P0

819 535-6512

www.cliniquemedicalelesgres.ca

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi	8h à 21h
Vendredi	8h à 16h
Samedi, dimanche et férié	8h à 12h

Appels téléphoniques (fermé de 12h à 13h) :

Du lundi au jeudi	8h30 à 15h
Vendredi	8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié	8h30 à 9h30

Prise de rendez-vous au sans rendez-vous en présentiel (RV urgent seulement) :

- www.cliniquemedicalelesgres.ca (dès 6h pour le jour même)
- Par téléphone au 819-535-6512 #0 (dès 8h30 pour le jour même)

Pour toute annulation de rendez-vous en moins de 24h, des frais de 20\$ s'appliqueront.

La clientèle orpheline (SANS MÉDECIN DE FAMILLE) doit obligatoirement appeler au 8-1-1 afin de consulter un professionnel à notre clinique.

Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4^e Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177
Fax : 819 535-9523



TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée

Qui sont nos précieux bénévoles?

Aujourd'hui dans la série « Qui sont nos précieux bénévoles! », nous aimerions parler de nos lecteurs. Nos lecteurs sont, mesdames Louise Lacroix, Michelle Grenier, Lise Mélançon, Sylvie St-Germain et Huguette Bellemare ainsi que messieurs Gilbert Bournival, Réjean Casabon et Jean Tétreault.

Ces personnes viennent à tour de rôle selon leurs disponibilités, faire les lectures durant une messe ou une célébration de la parole. Ces lectures sont, le psaume, les deux épîtres et la prière universelle.

C'est Mme Huguette Bellemare, qui s'occupe de planifier et de transmettre les horaires à chaque membre du groupe. Pour faire partie des lecteurs, il faut bien sûr avoir de la facilité à lire et être disponibles plusieurs dimanches et quelques autres jours (pour des funérailles ou des fêtes particulières). Une bénévole du groupe a dit : « *Ça me permet de m'arrêter pour me nourrir de la parole de Dieu et de la partager aux autres.* » Pour l'horaire, Huguette tient compte des disponibilités de chacun et aide à trouver des remplaçants en cas d'urgence.

Merci à Huguette et à toutes ces personnes qui donne de leur temps pour garder bien vivante notre belle communauté.

P.S. : Si vous avez un peu de disponibilité, que vous aimez lire et que vous voulez partager ce talent, il y a toujours de la place dans ce comité, communiquez avec nous sur les heures de bureau au : 819 535-3116. ■

Andrée P. Bournival



Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...

Les Groupes Familiaux Al-Anon / Alateen
peuvent vous aider.
819-373-1206
Assistez à une réunion confidentielle à St-Étienne-des-Grès.

Anniversaire de nos précieux bénévoles

Juillet et août, des mois pour les vacances, les visites et pour s'occuper de nos potagers. Plusieurs bénévoles ont leur anniversaire durant l'été.

En juillet ce sera l'anniversaire de mesdames Henriette St-Pierre et Odette Brûlé et de messieurs Mario Boisvert et André St-Onge.

En août ce sera l'anniversaire de mesdames Nicole Grenier, France Samson et de messieurs Gérard Bourassa, Jean-Yves Guimond, Réjean Casabon et de l'abbé Jean-Pierre Guillemette. À vous tous, nous souhaitons une journée spéciale, avec famille et amis(es) et une longue vie en santé! ■

Andrée P. Bournival

Anniversaire de nos aînées

Pour le mois de juillet ce sera l'anniversaire de madame Suzanne Boisvert et pour le mois d'août ce sera l'anniversaire de madame Denyse Guillemette. Nous souhaitons à chacune un bon anniversaire en famille, entouré d'amour, plein de surprises et une longue vie en santé! ■

Andrée P. Bournival



Ligne d'intervention :
819 379-9238
Ligne Jeunesse :
819 691-0818

C.P. 1411
Trois-Rivières (Québec) G9A 5L2
Tél. : **819 379-9893** (adm.)
Fax : 819 379-7121
courriel :
cpstr@prevention-suicide.qc.ca

1 866 Appelle
(Sans frais)



L'inauguration de *Performance*

Le 18 juin dernier a eu lieu l'inauguration, en grandes pompes, du nouveau magasin *Performance* nouvellement ouvert à St-Étienne-des-Grès. Ce commerce se spécialise dans les véhicules récréatifs et sportifs tous azimuts : de la moto de luxe au ponton en passant par les 4-Roues, les moto-marines, et j'en passe. De magnifiques étalages de vêtements et d'accessoires feront certainement le bonheur des clients.

Les propriétaires ont présenté leurs différentes équipes (ventes, marketing, finances, développement, technique, etc.).

Cette réception a réuni plusieurs centaines de personnes d'ici et d'ailleurs. On a pu y croiser des célébrités connues partout au

Québec et même au Canada. Ainsi, M. Laurent Beaudoin (Bombardier/BPR) était présent fier de participer à cet événement. Des artistes tels les chanteurs Eric Lapointe et Rick Hugues avec certains de leurs musiciens se prêtaient à des séances de photos.

Notre communauté était bien représentée par les élus locaux. J'y ai croisé le député de Maskinongé (Simon Allaire), la mairesse de St-Étienne-des-Grès (Nancy Migneault) ainsi que plusieurs conseillers municipaux.

Bon succès à ce nouveau commerce! ■

Amina Chaffai



Bleuets enrobés de chocolat

O n y est! Juillet! La belle saison est enfin arrivée! L'autocueillette des bleuets est toujours un moment très attendu par ma petite famille, surtout avec la perspective de pouvoir aller en cueillir près de chez nous. Ces petites baies juteuses sont une source d'inspiration pour de délicieuses créations culinaires. Voici une petite recette toute simple qui, j'en suis certaine, deviendra également un favori chez vous!

Temps de préparation : 15 minutes

Portions : 4 personnes (si vous devez absolument partager)

Qu'est-ce que ça prend?

- 200 g (environ 1 ½ tasses) de bleuets frais
- 200 g (environ 1 ¼ tasses) de chocolat de qualité au choix : noir ou au lait
- Facultatif : garnitures telles que noix de coco râpée, vermicelles colorés, ou fleur de sel

Comment on fait?

- 1 Laver les bleuets :** Laver les bleuets et les sécher soigneusement avec du papier absorbant. Assurez-vous qu'ils soient complètement secs.
- 2 Préparer le chocolat :** Casser le chocolat en petits morceaux et le faire fondre au bain-marie ou au micro-ondes. Si vous utilisez le micro-ondes, chauffer par intervalles de 20 secondes en remuant entre chaque intervalle jusqu'à ce que le chocolat soit complètement fondu et lisse.
- 3 Enrober les bleuets :** À l'aide d'une grosse cuillère, prélever délicatement une petite quantité de bleuets et les immerger complètement dans le chocolat fondu afin de les enrober uniformément. Les retirer soigneusement et les disposer sur une plaque recouverte de papier parchemin, en veillant à former de petits tas espacés pour éviter qu'ils ne se collent entre eux.
- 4 Ajouter de la texture et des saveurs :** Si désiré, saupoudrer de fleur de sel, de noix de coco râpée ou de vermicelles colorés pour un contraste de saveurs et de textures.
- 5 Réfrigérer :** Placer les bleuets au réfrigérateur pendant environ 10 minutes ou jusqu'à ce que le chocolat durcisse.

Conseils

- N'hésitez pas à remplacer les bleuets par des framboises!
- Il est peu probable qu'il en reste après quelques minutes! Cependant, si vous parvenez à en conserver, assurez-vous de les placer dans un contenant hermétique et de les réfrigérer. ■

Marie-Ève Magny

Daniel Deschênes
Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **famiprix**
SEGMENTATION CLINIQUE

UN **ACCUEIL CHALEUREUX**

UN **SERVICE PERSONNALISÉ,**
COURTOIS ET RAPIDE

DES **PHARMACIENS DISPONIBLES**
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8 H 30 À 20 H
SAMEDI 9 H À 17 H



SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT
*Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120
Saint-Étienne-des-Grès
819 535-6500
sans frais **1 800 809-0839**



Ébénisterie *Design Max* 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)
 marc_milot@hotmail.com

819 244-2364
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :
 ebenisteriedesignmax



QUI SUIS-JE? par René Grenier

Et de 163!

Retour sur la 162^e photo

J'aimerais remercier Alan Bournival qui s'est identifié comme étant à la droite complètement de la rangée du bas, Marie-Josée Thiffault qui a identifié son fils Kevin Gagnon, le 2^e de gauche de la rangée arrière, et Jim Gauthier, par l'entremise de sa mère, pour l'identification de presque tous ces jeunes de la photo 162. Deux personnes demeurent non identifier.

La 163^e photo

Cette photo m'a été remise par Louis Rivard, fils d'Aimé Rivard et de Gabrielle Plourde; comme je vous l'expliquais dans le dernier reportage, Louis nous a remis une grande quantité de photo que je vous publierai à l'occasion.

Cette photo représente la famille de Rodolphe Plourde; est-ce qu'il y a encore de ces descendants parmi nous? Serait-il possible de vous identifier ou d'identifier ces personnes?

N.B. : Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.

****** J'ai reçu plusieurs photos de Jacqueline Lampron; merci. Ces photos serviront pour les prochains reportages malgré que ce soient des photos assez récentes.**

181 des Dalles
reneg@cgocable.ca
819 535-2815. ■

Légende des photos

Photo N° 162

De gauche à droite :

Rangée du bas, Jean-Sébastien Pellerin, non identifié, William Pellerin, Vincent Isabelle, et Alan Bournival.

Arrière 2^e et 3^e rangée : Marc-André Fafard, Sébastien Gagnon, Kevin Gagnon à l'arrière de Jean-Philippe Gélinas, Hugo Isabelle à l'arrière de Maxime Allaire, Christian Charette à l'arrière d'Alexandre St-Onge.

Photo N° 163

Photo prise le 1^{er} juillet 1930.



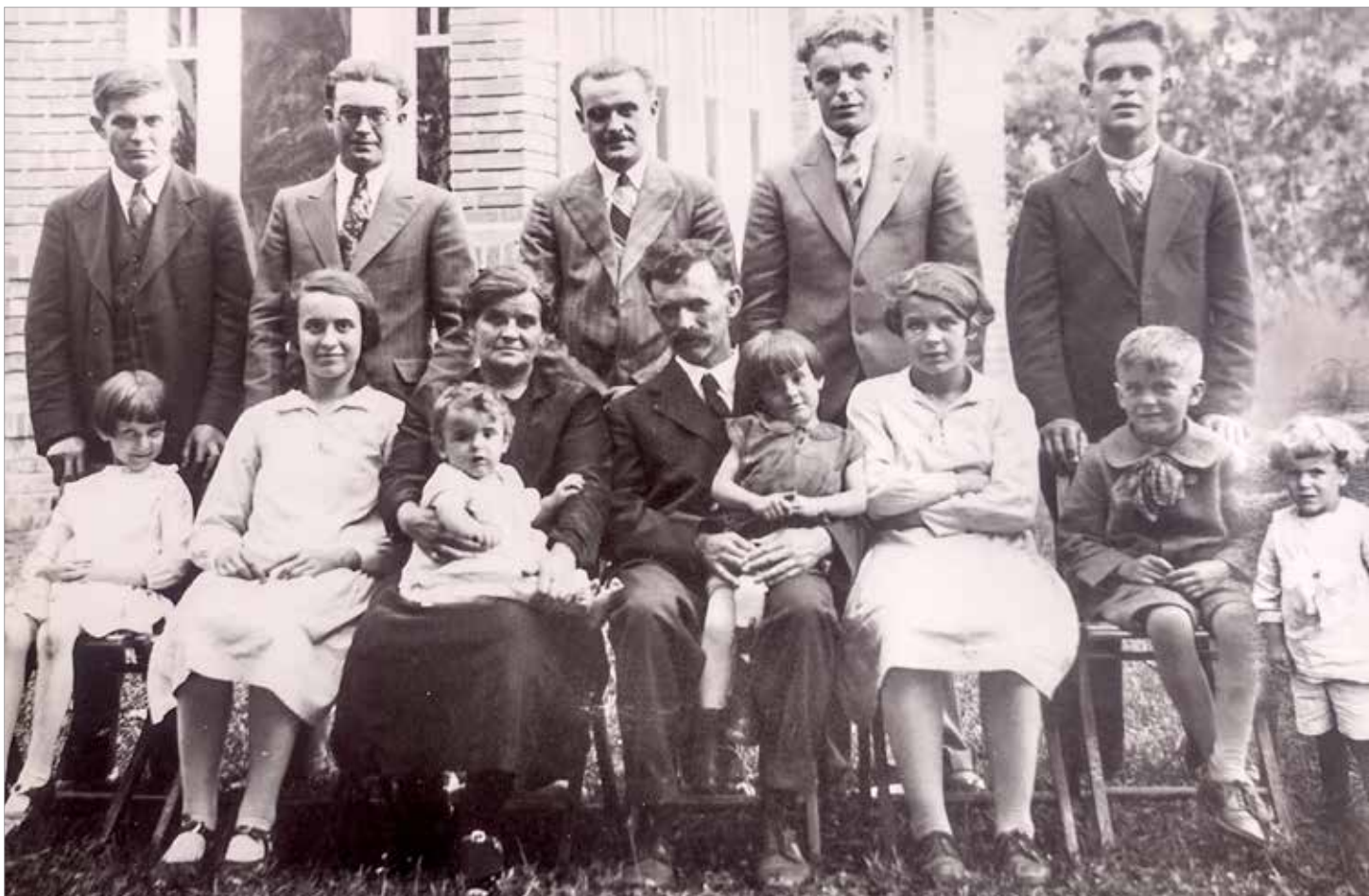
Dre Audrey Corriveau
Chiropraticienne

Pour vous aider à soulager :

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

819 535-9148

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0





Un bilan positif

En juin dernier, nous avons tenu notre assemblée générale annuelle. Un bilan positif marqué par un engagement exceptionnel de la part de nos bénévoles, ce qui nous a permis de réaliser de nombreux projets et de faire une réelle différence dans notre communauté.

Voici quelques chiffres de notre année 2023-2024 :

Nombre de bénévoles : 282

Heures bénévoles : 23 675

Popote roulante : 42 036 repas

Accompagnements médicaux : 1 623

Pour un bilan plus détaillé des activités bénévoles, couvrant des aspects supplémentaires tels que les services, les statistiques, les partenariats, je vous invite à visiter notre site internet au : www.cablaviolette.org

L'équipe de travail, les bénévoles et moi poursuivons notre engagement à offrir des services de qualité et diversifiés à la population.

En terminant, je tiens à vous souhaiter un très bel été, rempli de moments de détente, de joie et de belles découvertes. Profitez bien de cette période estivale pour vous ressourcer et passer du temps avec vos proches. ■

Louise B. Germain,

Directrice générale Centre d'action bénévole Laviolette

Pour nous rejoindre : 819 378-6050

Pour vous impliquer bénévolement :
www.devenirbenevole.ca



Dictée de juillet & août

La chute

C'est une chute bien (naturelle, naturelle). Mais au fil des ans, à cause des légendes et des (superstitions, superstitions) qui l'entourent, elle a acquis un caractère (mithyque, mythique). Les gens du coin la (croie, croient) habitée par des esprits et des (entités, entités) qui lui donnent un pouvoir surnaturel. Chaque année, à la même date, des milliers d'hommes et de femmes de partout viennent se baigner sous (ces, ses) eaux rafraîchissantes dans l'espoir qu'elle leur accorde ce qu'ils désirent. Certains sont venus (demander, demandés) du travail, de l'argent, la santé ou l'amour. D'autres sont venus pour trouver un remède à leurs (maux, meaux) ou une solution à leurs problèmes. Tous, quelle que soit leur religion, espèrent un miracle et leurs invocations se mêlent dans une (cacophonie, ca-cophonie) indescriptible. Pour certains, ce bain de chance annuel est un pèlerinage indispensable à leur existence. Pour d'autres, c'est plutôt l'occasion d'oublier la violence qui sévit dans le pays et de célébrer dans l'harmonie, la tolérance et le respect, là où les religions se fondent en une seule (croyance, croiance) : celle que l'eau apportera le bonheur.

Ref. : Dictée P.G.L. ■

Henriette St-Pierre,

Vice-présidente SSJB locale Saint-Étienne-des-Grès

Les corrections

croyance
entités, ses, demander, maux, cacophonie,
naturelle, superstitions, mythique, croient,

- Vente d'autos usagées
- Réparation et entretien
- Remorquage

jmgrenier.com
819-535-2067

Consultants en environnement

819 840-6777

Études de caractérisation de sol pour installations septiques

Études environnementales de type Phase 1 et 2

Analyses en laboratoire (potabilité de l'eau, contamination par l'amiante, métaux lourds)

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



Les Entreprises Steve Allard

Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/
Égout, Creusage pour fondation, Installation de
drain, Désouchage de terrain, Vente de
Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux
agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-
remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Simon
ALLAIRE
DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ

819 228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca

- À SURVEILLER AU MOIS DE JUILLET & AOÛT -

Dates	Évènements	Références
Lundi 1 ^{er} juillet	Municipalité : fermeture du bureau municipal	Page 13
Lundi 8 juillet	Municipalité : séance du conseil municipal	Page 12
Jeudi 18 juillet (au lundi 5 août)	Bibliothèque : fermeture	Page 14
Dimanche 21 juillet (au samedi 3 août)	Vacances de la construction	
Samedi 3 août	Épluchette de blé d'inde	Page 5

LES PETITES ANNONCES

Pour Annoncer : on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois!

35 mots et moins : 5 \$ - Plus de 35 mots : 10 \$ - Maximum : 50 mots



Bureau de Shawinigan
MARTIN DUROCHER a.-g.
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières
ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca

Plus de 15 ans d'expérience



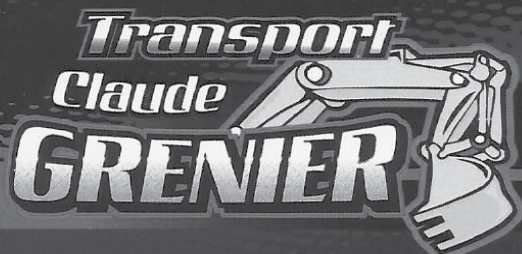
Suivez-nous sur Facebook
RBQ : 5677-7428-01

Estimation Gratuite

INSTALLATION - RÉPARATION

BRIQUE - BLOC - PIERRE
CHEMINÉE - ALLÈGE - CRÉPIS
maconneriecartier@hotmail.com

Partout en Mauricie
819 694-4593



**Transport
Excavation**

Terre
Sable
Gravier

806, rang des Dalles
 St-Étienne-des-Grès, Qc
 Télécopieur: 819-535-1694

819-535-7100
 cell: 819-380-8821

**TROIS-RIVIÈRES
SHAWINIGAN
BÉCANCOUR**

4915, rue Bellefeuille
 Trois-Rivières (Qc) G9A 6B4
819 374-2431
 POSTE 226
819 448-2299

JULIEN BRODEUR
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

J.BRODEUR@BLPAG.COM

WWW.GEOMATIQUEBLP.COM

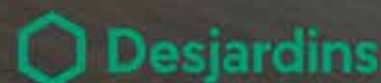
Gérez vos finances en ligne comme un champion



Services en ligne et mobiles

Faites l'acquisition de produits financiers où que vous soyez
et en quelques clics seulement.

desjardins.com/accesd





**PATRICK
LYNCH**
COURTIER IMMOBILIER

Pour vendre ou acheter
819 699-8882
LYNCHIMMOBILIER.COM

Aménagement d'une très grande cour: nos conseils

Contrairement à certaines idées préconçues, il n'est pas plus facile d'aménager une grande cour extérieure qu'une petite. Certains défis sont particuliers aux vastes espaces.

Comment concevoir un endroit invitant lorsque la taille de la cour ne pousse pas naturellement à la convivialité ? Ces pistes d'idées vous aideront à créer la cour parfaite pour votre famille !

Au lieu de voir votre cour comme un grand espace, divisez-le en plusieurs sections. Cela sera pratique et conservera l'effet grandeur.

Désignez des zones pour les différents usages

Tout comme l'intérieur de votre maison, l'utilisation que vous faites de votre cour dépend des besoins de votre famille. Les zones à déterminer seront donc spécifiques à chaque propriétaire, mais en voici parmi les plus populaires :

- Une zone meublée en **salle à manger**, pour tous vos repas. Celle-ci devra être rapprochée de la maison pour faciliter le service des repas, à moins que vous ne bénéficiiez d'une cuisine extérieure. Dans ce cas, la zone préparation de la nourriture et celle pour la déguster seront côte-à-côte.
- Une **aire de jeux**, pour les enfants ou pour les grands. Vous pourriez par exemple y installer des modules de jeux, un parcours sportif dans les arbres, un filet de volley-ball, un panier de basket-ball avec surface asphaltée, etc.
- Un **espace conversation**, où vous ajouterez les places assises les plus confortables. C'est d'ailleurs un lieu parfait pour recevoir des amis pour l'apéro ou le café réconfortant du matin.
- Un **coin pour le feu**, si vous êtes avides de cette activité extérieure. Au Québec, nous adorons ce type d'activité propice aux discussions et au grillage de guimauves.
- Une **piscine et un coin pour le spa**. Assurez-vous que cette zone est bien visible de partout dans la cour et de la maison si possible, pour plus de sécurité. Surtout si vous avez des enfants. Il faudra aussi penser que la piscine creusée doit être clôturée.
- Un **endroit pour jardiner**. Selon vos habiletés et vos intérêts, cette zone peut être restreinte ou de vaste dimension. Vous pourriez y faire pousser des fleurs, mais aussi de bons légumes ou des fruits.

Bref, la cour extérieure, surtout celle de grande taille, ne doit pas être traitée comme un seul espace. Néanmoins, veillez à choisir un style et une palette de couleurs cohérentes dans toutes les zones, par exemple avec du mobilier coordonné et des accessoires dans les mêmes teintes d'un endroit à l'autre.